

# GUIDE D'UTILISATION DE L'ASSURANCE VOYAGE



### **SOMMAIRE**

1.	LES GARANTIES DU PACKAGE	. 4
2.	LES DOCUMENTS D'ASSURANCE	. 6
3	SERVICES	. 7
4.	BONNES PRATIQUES	. 8



Votre police d'assurance et les garanties uniques qu'elle offre ont été spécialement conçues par **AVI International**, courtier en assurance voyage spécialisé depuis plus de 40 ans dans les programmes éducatifs dédiés aux jeunes et aux étudiants.

- > OFFRE TOUT INCLUS
- > COUVERTURE COVID
- > GARANTIES ELEVEES
- > ASSISTANCE MEDICALE 24/24
- > OBTENTION DE RDV ET AVANCE DE FRAIS MEDICAUX PAR L'ASSISTANCE
- > ACCES AUX RESEAUX MEDICAUX INTERNATIONAUX
- **EQUIPE MULTILINGUE**
- > DECLARATION DE SINISTRES EN LIGNE
- > AVI APP ET L'ASSISTANCE EN UN CLIC





## 1. GARANTIES DU SECURITY PASS'PORT



GARANTIES D'ASSISTANCE	Montants et plafonds
Assurance des frais médicaux	1 000 000 € /assuré
Nombre d'intervention	Illimité pendant la durée de validité
Dont Soins psychiatriques et psychologiques Durée de séjour inférieure à 3 mois Durée du séjour de 3 à 6 mois Durée du séjour de plus de 6 mois	Non couvert Maximum 300 €/assuré Maximum 600 €/assuré
Dont Rééducation, kinésithérapie, chiropractie Durée de séjour inférieure à 3 mois Durée du séjour de 3 à 6 mois Durée du séjour de plus de 6 mois Suite à accident	Maximum 200 €/assuré Maximum 200 €/assuré Maximum 400 €/assuré Frais réels
Dont Soins dentaires d'urgence Durée de séjour inférieure à 3 mois Durée du séjour de 3 à 6 mois Durée du séjour de plus de 6 mois	Maximum 200 €/assuré Maximum 400 €/assuré Maximum 800 €/assuré
Frais dentaires consécutifs à un accident ( y compris dans le pays de domicile)	Maximum 440 € / dent – Maximum 1 300 € / sinistre
Dont Frais d'optique (lunettes/lentilles) consécutifs à un accident	Maximum 420 €/assuré
Rapatriement médical	Frais réels
Envoi d'un médecin sur place à l'étranger	Frais réels
Envoi de médicaments à l'étranger	Frais d'envoi
Prolongation de séjour Assuré	150 €/ nuit/assuré Maximum 1 500 €
Prolongation de séjour de l'accompagnant	150 €/ nuit/assuré Maximum 1 500 €
Retour au domicile après consolidation	Billet retour
Retour d'un accompagnant assuré	Billet retour



V <sup>0</sup> -10 - 41	I
Visite d'un proche en cas d'hospitalisation	
En cas d'hospitalisation > 3 jours En cas d'hospitalisation > 7 jours	Billet aller/retour pour une personne : 1 400 € maximum Billet aller/retour pour 2 personnes maxi : 2 800 € maximum
Frais d'hébergement	75 €/ nuits/personne pendant 15 jours maximum 105 €/nuit pour 2 personnes maxi pendant 15 jours maximum
Rapatriement en cas de décès	
Transport Frais de cercueil	Illimité 2 000 €/assuré
Présence d'un proche en cas de décès Billet	Billet aller/retour pour une personne : 1400 € maximum
Hébergement	75 €/nuit/personne Maximum 1 050 €
Retour anticipé Voyage d'une durée de moins de 5 mois Voyage de 5 mois et plus Dans tous les cas	Billet retour Billet aller/retour Maximum 10 000 € /assuré
Assistance en cas de perte ou de vol de papiers à l'étranger Conseil et envoi	Frais réels
Avance de fonds Réfection des papiers	1 000 € 200 €/assuré
Transmission de messages urgents	Frais réels
Assistance juridique à l'étranger Avance de la caution pénale Frais d'avocat	7 500 € 3 000 €
GARANTIES D'ASSURANCE	Montants et plafonds
Perte vol ou détérioration de bagages Objets de valeur sans franchise	3 000 €/assuré 350 €/objet - 700€
Retard de livraison > 24 heures	200 €/assuré et 1 000 € /événement
Retard de transport Franchise	70 €/24 heures supplémentaires 420 €/assuré 24 heures
Frais de recherche et de secours	2 000 €/assuré 15 000 €/événement
Individuelle Accidents Décès Invalidité Permanente	15 000 €/assuré 100 000 €/assuré
Responsabilité Civile <u>Assurance responsabilité Civile vie privée</u> Tous dommages corporels, matériels et immatériels  consécutifs confondus  Dont dommages matériels et immatériels consécutifs	1 000 000 € par sinistre 500 000 € par Assuré
Dont les Dommages causés aux biens mobiliers listés dans l'inventaire annexé au contrat de location	10 000 € par sinistre
	20 000 € par litige avec un seuil



## **DOCUMENTS D'ASSURANCE**

#### a. Le certificat d'assurance :





Certificat d'adhésion

Membre N'

<sup>1</sup> Police assurance N° 9890801

Nom - Prénom (Date de naissance)

#### SECURITY PASS'PORT - Contrat identifiant:

Rapatriement médical
Rapatriement du corps en cas de décès
Responsabilité civile vie privée – dommages corporels
Responsabilité civile vie privée – dommages matériels
Frais médicaux à l'étranger (maladie - y compris Covid19/accident) Souscrit le janv. 20, 2022

<sup>2</sup>Début de garantie: janv. 27, 2022 Pays résidence: FRANCE

Frais réels Frais réels € 1 000 000 € 500 000 € 1 000 000 par événement - Nombre évènements illimité

<sup>3</sup>Fin de la garantie: juin 26, 2022 <sup>4</sup>Zone de destination: USA

Assureur : AXA Assistance Société au capital de 193.702.613 €, enregistrée au registre du pays: BELGIQUE sous le n°415.591.055 Siège social : 166 Avenue Louise, 1050 Ixelles BRUXELLES CAPITALE , BELGIQUE.

1. Numéro de police : à communiquer à l'opérateur au moment de la demande d'assistance

- 2. Date de début de la garantie : date du début du séjour
- 3. Date de fin de la garantie : date de fin du séjour
- 4. Pays de destination : pays où a lieu le programme

#### b. La carte d'assurance :





Policy N°9890801

Member N°

Last Name-First name (Date of birth)

Valid from: Jan 27, 2022 to: Jun 26, 2022

Emergency assistance/Urgent care/Service urgence assistance:

IN USA/CANADA: WORLD OUT OF USA/CANADA:

+1-888-647-4290 +33 1 86 65 22 53 Claims office address/Service remboursements:

Claims Agent : AVI Claims Le Colisée Gardens, 10 avenue de l'Arche, CS 70126 92419 Courbevoie Cedex FRANCE

Refund request/Demande de remboursement



Make your refund request online at : https://www.avi-international.info

En cas d'assistance médicale, appelez le plateau d'assistance au numéro ci-dessus



## 3. SERVICES

#### a. Assistance



- Assistance en cas d'urgence 24/7 fournie par AXA Assistance
- Numéro d'appel dédié en fonction de la zone géographique
- Service client en différentes langues
- Réseau international de prestataires médicaux
- Garantie de paiement sans avance de frais

#### b. Digital Solutions

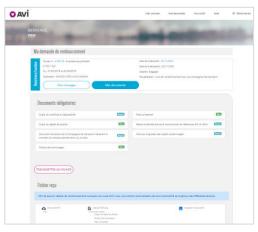
#### **APPLICATION MOBILE**

Accès sécurisé de l'assuré à tous les services et à tout moment :



- Contact avec l'assistance en cas d'urgence
  - Téléchargement des carte et certificats d'assurance
  - Consultation des Conditions Générales

#### SITE DE DECLARATION DE SINISTRE EN LIGNE : depuis www.avi-international.info





- Créez votre compte ou connectez-vous à l'aide de votre e-mail et mot de passe.
- Depuis la rubrique « Mes contrats », cliquez sur « Demander un remboursement »
- Compléter le formulaire en ligne et valider votre demande
- Joignez vos pièces justificatives
- Suivi du statut du dossier depuis « Mes demandes »
- Contact avec le service Gestion



# 4. BONNES PRATIQUES



Appelez ou faites appeler toujours le Plateau d'assistance avant d'engager des frais pour ouvrir un dossier.

Le numéro de téléphone est indiqué sur votre carte d'assurance.





Quand vous appelez le Plateau d'assistance, identifiez-vous en tant qu'assuré(e), donnez le numéro de police qui se trouve sur votre carte d'assurance et expliquez la nature de votre urgence.

Le fait de ne pas contacter le Plateau d'assistance avant d'engager des frais, peut conduire au refus total ou partiel de prise en charge du dossier.



#### **COUVERTURE COVID**

- Traitement médical d'urgence, mise en quarantaine et rapatriement si l'assuré contracte le COVID-19 ou une autre maladie infectieuse pendant son séjour à l'étranger.
- Retour anticipé de l'assuré dans son pays de domiciliation si
  - Le Ministère des Affaires Etrangères du PAYS DE DOMICILIATION, ou tout autre organisme compétent de ce pays, conseille à l'assuré de rentrer chez lui en raison du COVID-19 ou d'une autre maladie infectieuse ou pandémique.
  - o un membre de la famille de l'assuré est atteint du COVID 19 ou d'une autre maladie infectieuse, alors que l'assuré se trouve à l'étranger.
- Les conséquences et effets secondaires de la vaccination sont couverts également (les vaccins sont cependant exclus).



Quelle que soit la situation COVID, le Plateau d'assistance doit être OBLIGATOIREMENT contacté avant d'engager toutes dépenses médicales



#### **VERIFICATIONS AVANT LE DEPART**

#### AVANT DE PARTIR A L'ETRANGER

- Si vous êtes sous traitement, n'oubliez pas d'emporter vos médicaments et renseignez-vous sur les conditions d'acheminement de ceux-ci en fonction de votre destination.
- Dans la mesure où nous ne pouvons nous substituer aux secours d'urgence, nous vous conseillons, particulièrement si vous pratiquez une activité physique ou motorisée à risque, ou si vous vous déplacez dans une zone isolée, de vous assurer au préalable qu'un dispositif de secours d'urgence a été mis en place par les autorités compétentes du pays concerné pour répondre à une éventuelle demande de secours.
- En cas de perte ou de vol de vos clés, il peut être important d'en connaître les numéros. Prenez la précaution de noter ces références.
- De même, en cas de perte ou de vol de vos papiers d'identité ou de vos moyens de paiement, il est plus aisé de reconstituer ces documents si vous avez pris la peine d'en faire des photocopies et de noter les numéros de votre passeport, carte d'identité et carte bancaire, que vous conserverez séparément.

www.avi-international.net

Document non contractuel © AVI 2022

AVI International (Groupe SPB) - S.A.S. de courtage d'assurances au capital de 100 000 euros - Siège social : 8-14 avenue de l'Arche, ZAC Danton - 92400 Courbevoie, France. RCS Paris 323 234 575 - N° ORIAS 07 000 002 (www.orias.fr) Le nom des entreprises avec lesquelles AVI International travaille peut vous être communiqué à votre demande. AVI International est soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09. En vue du traitement d'éventuels différends, vous pouvez formuler une réclamation par courrier simple à AVI International et si le conflit persiste auprès de l'ACPR.